

plative une vie remplie de tant de vicissitudes que peut-être on n'en vit jamais de pareille dans l'histoire.

“ La nouvelle de ce triste événement est parvenue ce matin à notre journal par un courrier spécial. Avant de la publier, nous avons sur-le-champ fait prendre des renseignements, 23, Northumberland-Street, Strand, résidence de ville de S. M. Nous avons reçu d'un domestique la confirmation de la nouvelle ; un courrier était arrivé ce matin en ville, porteur de la dépêche qui annonçait la mort du roi.

“ On sait que S. M. était malade depuis longtemps ; mais on ne paraissait pas craindre que sa maladie dût avoir un si brusque terme.

“ Nous apprenons que samedi il se trouvait assez bien pour faire en voiture une promenade dans les jardins de sa résidence de Claremont, et il a ensuite dîné avec les membres de sa famille qui y résident. Nous ne savons pas comment il a passé la journée de dimanche, seulement il paraît que vers trois heures de l'après-midi on a remarqué que son état empirait, et la mort a suivi, comme nous l'avons dit.”

On lit dans le *Standard* du 26 août : “ On a reçu ce matin en ville la nouvelle de la mort de Louis-Philippe, qui a eu lieu à sa résidence temporaire à Richmond, où il se trouvait depuis quelques jours avec sa famille. Ce prince exilé souffrait en ces derniers temps, et même depuis son abdication, d'une grande faiblesse nerveuse, causée sans doute par les secousses que ces événements ont dû faire éprouver à son organisation. Vendredi, la maladie empira tellement qu'on crut devoir appeler autour de lui les membres de sa famille ; malgré les soins les plus affectueux et les secours empressés de la science, le royal malade s'est éteint rapidement, et a expiré ce matin à huit heures et demie. La nouvelle est arrivée ce matin à Londres, où elle a inspiré les regrets les plus profonds.

Le même journal ajoute les détails suivants, qu'il tient, dit-il, d'un correspondant responsable :

“ S. M. le roi Louis-Philippe est mort ce matin 26 août, à Claremont. Le roi avait été averti de son état hier matin de bonne heure, en présence de la reine ; il reçut avec calme cette triste nouvelle, et fit aussitôt toutes ses dispositions.

“ Après un entretien avec la reine, il dicta avec une remarquable clarté d'esprit une conclusion à ses mémoires, afin de compléter une histoire que la maladie l'avait forcé d'interrompre depuis plus de quatre mois. Il demanda ensuite son chapelain, l'abbé Guille, ses enfants et ses petits-enfants qui se trouvaient à Claremont ; en présence de la reine et de sa famille, il accomplit tous les devoirs de la religion avec la résignation la plus chrétienne, la fermeté la plus stoïque, et une simplicité où l'on retrouve la preuve évidente de la vraie grandeur humaine. Il est ainsi resté quelque temps entouré de sa famille.

“ Vers 7 heures du soir, la faiblesse du roi parut s'éloigner, la fièvre s'empara de lui et continua toute la nuit avec une grande violence, mais sans troubler la présence d'esprit qui jamais n'abandonna S. M.

“ Le roi a expiré ce matin à huit heures, en présence de LL. AA. RR. la duchesse d'Orléans, le comte de Paris, le duc de Chartres, le duc et la duchesse de Joinville, le duc et la duchesse d'Aumale, la duchesse Auguste de Saxe-Cobourg et les

personnes attachées au service de la famille royale.”

On lit dans le *Globe* :

“ D'après les renseignements pris ce matin, il paraît que MM. France et Baring de Saint-James Street, seront chargés de la direction des obsèques de l'ex-roi des Français, Louis Philippe. Il n'a été fait aucun arrangement positif ; mais on croit très probable que les obsèques auront lieu au commencement de la semaine prochaine, sans faste, dans la cathédrale catholique romaine de Saint-Georges-Fields. Il sera chanté une grand'messe dans les diverses chapelles catholiques, dimanche prochain.

PARIS 29 août.

La nouvelle de la mort de Louis-Philippe, annoncée par les journaux anglais reçus hier à Paris, est confirmée aujourd'hui par les correspondances particulières et quelques nouveaux détails sur les derniers moments de la grande existence qui vient de s'éteindre.

Louis-Philippe a cessé de vivre le 26 août. Il était né en 1773, le 6 octobre et par conséquent il allait atteindre sa 77 année. Terminée dans l'exil, la vie de ce prince a dû être abrégée par l'exil. C'est le *Journal des Débats* qui fait cette réflexion. Il aurait pu lui donner la valeur d'une haute moralité politique, en ajoutant que Louis-Philippe fut tout à la fois le courtisan, le soldat, le roi de la révolution, et sa victime.

Duc de Chartres, alors jeune homme, Louis-Philippe se laissa entraîner au courant des idées philosophiques et révolutionnaires qui faisaient irruption sur la société du 18^e siècle, et qui devaient, sans qu'elle y songeât, la précipiter bientôt dans l'abîme. Un premier exil vint le frapper comme tous les membres de la maison de Bourbon, dont la tête, par une faveur providentielle, put être soustraite au bourreau. Il parcourut l'Europe comme un simple voyageur, et se vit même obligé, pour vivre, de donner des leçons de mathématiques dans une ville de Suisse, sous un nom ignoré.

Héritier d'une des plus opulentes familles de l'Europe, Louis-Philippe a connu les nécessités de la vie. Plus tard, des misères de l'exil, l'auguste avanturier selon l'expression étrange du *Constitutionnel*, s'est vu reporté au milieu de toutes les splendeurs de sa position princière. A qui le devait-il ? à Louis XVIII, à Charles X, qui voulurent tout pardonner, tout oublier. Et un peu plus tard encore, le roi Charles X suivait tristement mais royalement la route de l'exil, et le duc d'Orléans prenait possession des Tuileries et montait sur le trône, porté par l'insurrection de juillet.

Du trône, Louis-Philippe est descendu dans la rue, où il l'avait conquis et puis enfin il est allé mourir à Claremont comme mourut Charles X à Gœritz, âgé comme lui de 78 ans.

Si nous rapportons toutes ces vicissitudes et cette destinée du duc d'Orléans, si déplorable, si diverse, si changeante, c'est qu'il y a là un enseignement pour sa famille et pour la postérité, dont le père et les enfants seront justiciables.

Arrêtons-là ce simple aperçu. Il faut respecter la douleur d'une famille plongée dans le deuil et les larmes. La vérité historique doit faire place à la commisération due à de grandes erreurs comme à de grandes infortunes. — *Filles et Camp.*